

AA

50017 - 8

Copie

Je m'empresse mon cher Ami, sitôt que J'ai pu me débarrasser du fardeau des affaires qui m'attendaient à mon retour à Londres, pour être despatché; d'accuser la lettre obligeante que J'ai reçue de votre part dans le courant de la semaine passée.

Pour ne pas trop abuser de votre patience, Je m'en vais vous rendre réponse immédiatement et directement à tout ce que vous m'avez soumis pour ma considération; aussi bien qu'à toutes les questions que vous m'avez proposé, touchant les Couches prochaines de ma fille. Il me paroit que vous ne sauriez en premier lieu adopter une idée plus heureuse que celle que vous me soumettez; nommément, qu'Elle doit continuer de rester à Blois, et se préparer à y faire ses Couches; parce que la tranquillité la plus parfaite est surtout ce qui lui est le plus nécessaire, non seulement dans l'état où Elle se trouve à présent, mais très particulièrement dans la position où elle doit bientôt s'attendre à se trouver, du moins après le calcul que vous m'annoncez que l'on a fait

fait du moment ou l'on a raison de croire et de
s'attendre que cette événement pourra avoir lieu.

Je ne vous entretiendrai pas de tous les petits
détails ordinaires et intérieurs qui sont si nécessaires
tant pour sa santé, que pour sa sûreté; aussi bien
que pour sa commodité; sur tout pour une jeune
Personne dans son état, qui fait ses premières
Couches; car Je ne saurais douter que vous n'ayez
prévu et pourvu à tout; et que vous n'ayez tout
prêt sous la main lorsque le moment arrivera.

Maintenant Je vous indiquerai ce que les rapports
publics de votre Epouse exigent de vous, dans
cette circonstance: Il est d'usage qu'une Dame
d'honneur reçoive l'Enfant au moment de sa
naissance, pour le présenter aux Personnes qui
doivent assister aux Couches de la Princesse: Il
faudra donc que l'une des deux Dames qui sont
à son service, se trouve à Claremont vers le temps
de sa délivrance. Dès que votre Epouse sentira

50018

Mes docteurs de l'Enfantenent vous voudrez bien
sans délai m'en donner connaissance, ainsi qu'à
la Reine; et faire avertir l'Archeveque de Canterbury
l'Evêque de Londres, et trois des Ministres du Cabinet
qui seront les plus approchés de votre résidence, afin
qu'ils puissent se trouver présents pour constater
dans les formes requises, la naissance et le sexe
du nouveau né.

Dans le cas que la Reine et moi n'aurions pu
arriver à temps à Claremont, pour assister aux
Couches, vous voudrez bien nous annoncer sur
le champ cet événement désiré.

J'approuve parfaitement le choix des Percins et de
la Marcine que vous me proposez. Mais quant au
desir de ma Fille de faire de suite ondoïger son
Enfant après sa Naissance. Je vous prie de proposer
cette question aux Evêques qui se trouvent ^{près} à Claremont
en ce tems, puisque jusqu'ici cette cérémonie n'a
pas été en usage dans la Famille Royale, à moins
de circonstances très pressantes.

Je suis ravi d'apprendre que ma Fille,

81002

(à laquelle je vous prie de dire tout ce qu'il y a de plus
affectionné de ma part), continue de se porter bien.
Je vous embrasse de tout mon cœur, et je suis en
tout temps, Mon cher ami

Votre très affectueux ami
et Beau Père

(Signé) George P^r

Baulton House
ce 29 d' Août
1817

Copied
Votter & Kitchin
Dumie Leopold
29 Aug 1817